



N° de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Frampton

PROVINCE DE QUÉBEC MRC NOUVELLE-BEAUCE MUNICIPALITÉ DE FRAMPTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Frampton, tenue le 6 mai 2024 à 19h30, à la salle municipale, 107, rue Sainte-Anne, Frampton.

Sont présents:

Siège #1 - Guy Marcoux

Siège #2 - Claudia Labrie

Siège #3 - Yvan Tardif

Siège #4 - Frédéric Fournier

Siège #5 - Gina Cloutier

Siège #6 - Jayson Byrns

Est/sont absents:

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean Audet. Est également présente madame Cindy Paradis, directrice générale et greffière-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Jean Audet déclare ouverte la séance extraordinaire et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2024-05-75

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance.

On propose d'ajouter trois (3) points à l'ordre du jour:

- Affichage offre emploi / coordonnateur aux loisirs
- Affichage offre emploi / entretien ménager

Tous les membres du conseil étant présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

2024-05-76

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

Il est proposé par monsieur Frédéric Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION





N° de résolution

2024-05-77

2024-05-78

2024-05-79

Procès-verbal de la Municipalité de Frampton

- 3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 AIDE FINANCIÈRE POUR DES PROJETS LOCAUX DE VITALISATION VOLET 4 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ
- 5 AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI / COORDONNATEUR AUX LOISIRS
- 6 AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI / JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS
- 7 AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI / ENTRETIEN MÉNAGER
- 8 CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
- 4 AIDE FINANCIÈRE POUR DES PROJETS LOCAUX DE VITALISATION VOLET 4 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité prévoit aménager des sentiers pédestres, des aires de repos et d'observation de la nature pour les randonneurs à partir du village (route 112) jusqu'à la pointe du 2e Rang sur un terrain dont elle est déjà propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE le coût du projet est estimé à environ 89 000,00\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite déposer une demande financière auprès du Ministère des Affaires municipales pour le Volet 4 du Fonds régions et ruralité (FRR) réservé pour des projets locaux de vitalisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Claudia Labrie et résolu à l'unanimité des conseillers:

- QUE le conseil municipal autorise le dépôt du projet dans le cadre du Volet 4 du Fonds régions et ruralité (FRR) réservé pour des projets locaux de vitalisation:
- **QUE** le conseil autorise madame Cindy Paradis, directrice générale et greffière-trésorière, à signer tous les documents nécessaires pour la demande d'aide financière;

5 - AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI / COORDONNATEUR AUX LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Frampton a mis fin à l'emploi du coordonnateur aux loisirs le 24 avril 2024;

CONSIDÉRANT QU'il est urgent de procéder à l'ouverture du poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Gina Cloutier et résolu unanimement

- Que le conseil ratifie l'ouverture du poste de coordonnateur aux loisirs;
- Que le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à entreprendre les démarches de recrutement pour combler ce poste, à embaucher la personne retenue et à négocier les conditions d'embauche conformément aux dispositions de la politique salariale.

6 - AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI / JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE monsieur Frédéric Paradis, journalier aux travaux publics, a quitté ses fonctions le 15 avril dernier;

CONSIDÉRANT QU'il est urgent de procéder à l'ouverture du poste;





N° de résolution ou annotation

2024-05-80

2024-05-81

Procès-verbal de la Municipalité de Frampton

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jayson Byrns et résolu unanimement:

- Que le conseil ratifie l'ouverture du poste de journalier aux travaux publics;
- Que le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à entreprendre les démarches de recrutement pour combler ce poste, à embaucher la personne retenue et à négocier les conditions d'embauche conformément aux dispositions de la politique salariale.

7 - AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI / ENTRETIEN MÉNAGER

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre Pilote, préposé à l'entretien ménager, quittera ses fonctions au cours des prochaines semaines;

CONSIDÉRANT QU'il est urgent de procéder à l'ouverture du poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Marcoux et résolu unanimement:

- Que le conseil ratifie l'ouverture du poste de préposé à l'entretien ménager;
- Que le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à entreprendre les démarches de recrutement pour combler ce poste, à embaucher la personne retenue et à négocier les conditions d'embauche conformément aux dispositions de la politique salariale.

8 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 35, il est proposé par madame Gina Cloutier et résolu de lever la séance.

« Je, Jean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Jean Andet

Maire

Cindy Paradis

Directrice générale et greffière-trésorière